

■ ■ Petite entreprise – Jour 29

■ OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- » Produire en autonomie des documents professionnels relatifs à l'ouverture de sa petite entreprise.
- » Rédiger un guide pour aider le personnel de son entreprise à agir de concert avec les valeurs en partage de la société québécoise.

■ TÂCHE – GUIDE PRATIQUE POUR LE PERSONNEL

Dans le but d'aider le personnel de votre petite entreprise, y compris vous-même, à agir de façon que son travail se réalise en harmonie avec les valeurs en partage de la société québécoise, rédiger un guide pratique en trois parties :

À titre indicatif, consulter les documents suivants :

1. Travailler dans le respect de la laïcité de la vie publique ou professionnelle et du caractère privé de la religion.
2. Travailler dans le respect de la primauté du français comme langue des communications publiques.
3. Travailler dans le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour rédiger chacune des parties de votre guide pratique, imaginez les différentes situations qui pourraient être vécues par vous-même ainsi que par le personnel de votre entreprise au cours de la réalisation de diverses tâches reliées à la nature des services que vous offrirez au grand public. Pensez à écrire des lignes directrices qui aideront les personnes à prendre de bonnes décisions dans ces différentes situations.

Rappel : Le projet de création d'une petite entreprise est l'œuvre d'une équipe de deux ou trois étudiants. Les membres d'une même équipe peuvent répartir entre eux la production de toutes les tâches suggérées. Il importe toutefois que chacun produise, d'une manière autonome et pour chaque leçon, un ou des documents qui rendent compte de sa compétence réelle en français professionnel.